



COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2022

Lors de cette séance de conseil les élus ont alloué des subventions, pour un montant total de 8395 €, aux associations locales et extérieures qui interviennent sur la commune pour organiser des animations diverses.

IRVILLAC				
Associations	Subventions attribuées en 2020	Subventions attribuées en 2021	Subventions proposées en 2022	Subventions attribuées en 2022
Amicale anciens combattants	200	200	200	200
Association "War Hentchou Irvilhag"	200	500	200	200
Amicale Laïque Irvillac Activités scolaires (200 enfants * 7 euros) Activités extrascolaires	1500	1500 + 500 Transports scolaire	1500	1500
Club des 3 Rivières	500	500	500	500
Association "Art Floral"	300	-	300	300
Bibliothèque Municipale	1500	1500	1500 + 200	1500 + 200
Comité des Fêtes	500	-	500	500
Entente Sportive de la Mignonne	1000	1000	1000	1000
Jardin d'éveil Assistantes Maternelles (irvillac)	80	80	80	80
Société de chasse	500	500 + 50 Destruction de nuisibles	500	500
Boxing Club Irvillac	200	200 + 50 formation	200	200
Ça me botte	300	300	300	300
Comité du Souvenir Français d'Irvillac	100	100 + 50 drapeau	100 + 50 drapeau	100 + 50 drapeau
Association Ribine	-	200	200	200
SOUS-TOTAL	6880	7230	7330	7330
ASSOCIATIONS EXTERIEURES				
Associations	Subventions attribuées en 2020	Subventions attribuées en 2021	Subventions proposées en 2022	Subventions attribuées en 2022
AAPPMA Daoulas	90	90	90	90
ADAPEI	40	40	40	40
Amicale médaillés militaires (Daoulas)	60	60	60	60
Association "le p'tit Ciné » (Daoulas)	180	90	120	120
Association Treizerien Pierre de Lune / Club des Valons	50	50	50	50
Association Unis-sonS Loperhet	30	-	30	30
Bugale Aman l'Hôpital Camfrout	25	-	25	25
Centre nautique de Loperhet	-	-	-	-
CIDFF –Droits Femmes & Familles	40	-	-	-
Don du Sang canton de Daoulas	100	100	100	100
Elorn Handball landerneau	40	20	20	20
Foyer socio-éducatif Coat Mez (7€ par élève)	550	550	-	-
Kan Ar Vag	30	-	-	-
Les Archer Logonnais	20	-	20	20
Loga-Rythmes Logonna Daoulas	30	30	30	30

Pays Landerneau Athlétisme	20	-	-	-
Secours catholique	200	200	200	200
Secours populaire (Daoulas)	200	200	200	200
Solidarité paysans	40	40	40	40
Union Rugbystique de Landerneau	20	-	-	-
Flore et Seven	-	-	-	-
Handball Ploudiry -Sizun	-	-	-	-
EHPAD Daoulas	-	-	-	-
An Elorn EHPAD Landerneau	-	-	-	-
Landerneau Bretagne Basket	-	-	-	-
Amicale laïque de l’Hôpital-Camfrou	-	-	-	-
Tempo Landerneau	30	20	20	20
Demande UGUEN pour EHPAD	100	-	-	-
Association sportive du Collège COAT-MEZ	100	100	-	-
Ensemble pour des moments heureux (EHPAD de Daoulas)	-	140	-	-
SOUS-TOTAL	1895	1730	1045	1045
ASSOCIATIONS EXTERIEURES, NOUVELLES DEMANDES				
Associations			Subventions	Subventions
VTT CAMFROUT			40	40
SOUS-TOTAL			40	40
TOTAL			8415	8415

Le Maire a souligné le dynamisme des associations locales et la volonté des élus de soutenir leurs projets associatifs.

Le Conseil Municipal a ensuite autorisé le Maire à effectuer une demande de subvention au Département, dans le cadre du produit des amendes de police, pour l’aménagement du carrefour de Malanty dont les travaux ont été estimés à 21 388 € HT.

Les élus ont également autorisé le Maire à signer une convention avec le Syndicat d’Energie et d’Équipement du Finistère, pour des travaux d’éclairage public au hameau du Bot. Le Maire a précisé que le montant des travaux a été estimé à 147 000 € HT mais que la participation de la commune s’élève à 52 200 € HT.

Le Conseil a ensuite approuvé le transfert de la voirie et des équipement communs du lotissement privé « PARK HUELLA » dans le domaine communal pour une superficie de 1346 m². Le Maire a précisé que la voirie sera ensuite classée dans le domaine public communal afin de bénéficier de la dotation globale de fonctionnement de l’Etat.

Les élus ont également émis un avis favorable, dans le cadre de la consultation publique organisée par la Préfecture du Finistère, sur la demande d’exploitation par la CAPLD du pôle déchets de Reun Ar Moal sur la commune de Daoulas.

Le Conseil s’est aussi prononcé favorablement pour la cession, à un riverain, d’un délaissé de voirie communale d’une superficie de 40 m² dans le hameau de Bodenes.

Les élus ont ensuite approuvé une augmentation d’horaire d’une heure hebdomadaire pour l’initiation au breton des élèves des classes de moyenne et grandes sections de l’Ecole publique « Léontine Drapier-Cadec ».

Le Maire a également été autorisé à signer une convention intercommunale avec la communale de Daoulas pour la démolition des anciens locaux du Secours Populaire à Daoulas. La participation de la commune d’Irvillac au financement des travaux s’élève à 851 euros.

Dans le cadre de la mutualisation engagée par la CAPLD, les élus ont autorisé le maire à signer une convention pour des groupements de commande concernant le mobilier scolaire et périscolaire ainsi qu’une convention pour pouvoir bénéficier des services d’un assistant à maîtrise d’ouvrage pour les travaux d’entretien de voirie.

En question diverses, François BRUNET, adjoint en charge des bâtiments communaux et de la voirie, a évoqué les travaux d’investissements en cours sur la commune et indiqué notamment que le Permis de Construire concernant le nouveau bâtiment des services techniques a été autorisé. Il a indiqué également qu’un nouveau tracteur a été commandé pour les services techniques, pour un montant de 48 800 € HT ainsi qu’une épareuse. Il a également précisé que les travaux d’aménagement de l’aire de skate sont bien avancés et que le transfert des structures est envisagé dans le courant du mois de juin.

Yann MONBEL, conseiller délégué en charge de la vie associative, a rappelé le programme des animations du printemps et de l’été :

- Projection d’un film « Amour à Mort » à la salle Kerlevenez le 14 mai à 18H00, par l’Association RIBINE ;
- Concours de peintures « Couleurs de Bretagne » le 15 mai ;
- Course pour la langue bretagne REDADEG le 25 mai ;
- Kermesse de l’école publique le 12 juin ;
- Course cycliste « Sport Breizh » le 18 juin ;
- Fête de la musique et feu d’artifice le 24 juin ;
- Visites de l’été à la Chapelle de Coatnant par l’Association WAR HENTCHOU IRVILHAG ;

La séance de Conseil s’est achevée à 22h00 sur ces informations

La date du prochain Conseil Municipal a été fixé au jeudi 30 juin 2022.